

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations du réseau BIO Nouvelle Aquitaine (09/06/2021)

TITRE DE LA FORMATION : Mise en pratique de la greffe en écusson  
N° VIVEA : R075/2021/3627(df)

NOM :  
Prénom :  
Entreprise :  
Adresse :  
CP : Commune :  
Téléphone :  
Mail :

Statut :  
 Chef d'exploitation  Cotisant solidaire  
 Conjoint collaborateur  Aide familiale  
 Salarié agricole  Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :  
 Fin de scolarité obligatoire  BEP, BPA, BEAP, CAP  
 BAC  BAC+2  
 BAC+3 et 4  BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :  
 Non  Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Quel est votre niveau sur cette thématique ?

Débutant  Intermédiaire  Confirmé

## Vos attentes par rapport à la formation

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



Mercredi 11 Août 2021

## MISE EN PRATIQUE DE LA GREFFE EN ÉCUSSON

### OBJECTIF

**CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE GREFFAGE EN FONCTION DES ESPÈCES ET DES OBJECTIFS, METTRE EN PRATIQUE LE GREFFAGE EN ÉCUSSON**

**PRÉ-REQUIS** Pas de connaissances pré-requises ou prérequis nécessaires.

**VALIDATION DE LA FORMATION** Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

### PROGRAMME

Matin :

- ❖ Différents types de greffage.
- ❖ Calendrier de greffage.
- ❖ Espèces fruitières concernées par chaque méthode.
- ❖ Soins après le greffage.
- ❖ Réussir sa plantation.
- ❖ Porte greffe : quel choix stratégique?
- ❖ Coûts financiers d'un atelier de pépiniériste.
- ❖ Calendrier de travail.
- ❖ Préparation et entretien de la parcelle

Après-midi :

- ❖ Mise en pratique de la greffe en écusson

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : Tour de table des expériences et projet. Power point. Récit d'expérience du formateur. Question/réponses. Pratique de la greffe en écusson.

**INTERVENANT** : Daniel Tapie, pépiniériste et arboriculteur AB

**RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE** : Margot ARCHAMBEAU ~ Conseillère technique  
AGROBIO 47 / BIO Nouvelle Aquitaine

## INSCRIPTION

En cliquant ici :

Ou avec le bulletin d'inscription complété, signé et adressé avec le règlement

- par courrier à :

BIO NA 12 bis rue St-Pierre  
79500 MELLE

- ou par mail à (uniquement le bulletin)  
[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)

AVANT LE 09 Août 2021

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations  
05 49 29 17 18

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 91%

## LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu :

**Matin** : Laumichon

47600 Montagnac/Auvignon

**Après-midi** : 947 route des bambous, 47130 Montesquieu

Horaires : 09h00-12H30 et 13H30-17h00

Durée : 7 Heures

Repas : Pique nique tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez :  1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

\* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivea.fr](http://vivea.fr) ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).

## PUBLIC VISÉ

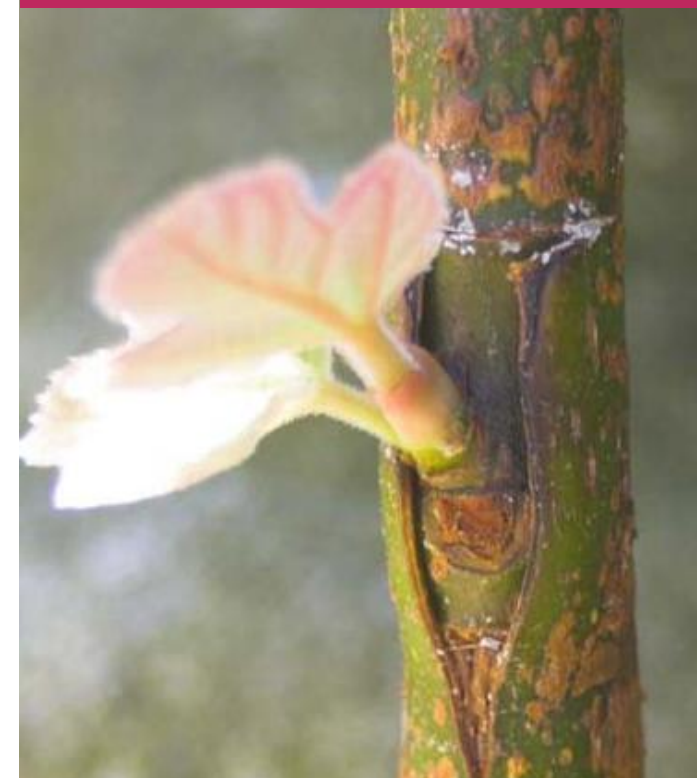
- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 10 stagiaires maximum

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



## MISE EN PRATIQUE DE LA GREFFE EN ÉCUSSON



MERCREDI 11 AOÛT 2021

DURÉE : 7 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 47 •

